

Partage de la valeur ajoutée (V.A.B)* des S.N.F**
entre salaires et profits
(En %)



Source : INSEE, 2015.

*V.A.B. = Valeur Ajoutée Brute ; S.N.F. = Sociétés non financières

Q.1. Les deux ordonnées portent sur des objets différents ? des outils statistiques différents ? des unités différentes ? Justifiez.

Si les deux ordonnées ont des objets différents (à gauche les salaires, à droite les profits) en revanche l'outil statistique est le même il s'agit d'une proportion et plus précisément une part qui est exprimée en % (du total de la VAB).

Questions

Q.2. A quelle contribution à la valeur ajoutée correspondent les salaires ? Mesurez l'évolution du poids des salaires dans la VAB entre 1949 et 1983 puis entre 1983 et 2014.

Les salaires sont la rémunération des salariés qui apportent le facteur travail pour contribuer à la production mesurée par la valeur ajoutée. Ainsi une part de la valeur ajoutée leur revient. En 1949 cette part est de presque 68%. Cette part ira jusqu'à peser 73 % de la valeur ajoutée soit 5 points de plus. En revanche cette part va reculer sensiblement avec un point bas en 1999 où elle ne pèse plus que 62,5 % environ et reviendra quasiment à son poids initial (67%).

Q.3. En quoi la combinaison productive explique-t-elle la complémentarité entre travail et capital dans la création de valeur et son partage ? Illustrez à l'aide des données en 2014.

Au sein de chaque unité de production on assiste à la transformation de biens ou services intermédiaires grâce au travail et au capital fixe qui sont présents dans l'unité de production : c'est cette combinaison productive des 3 facteurs qui permet l'ajout de valeur aux consommations intermédiaires. Cette valeur est donc logiquement « partagée » entre les deux facteurs qui créent cette valeur ajoutée.

En 2014 alors que les profits rémunèrent le capital à partir de 33% de la valeur ajoutée, la masse salariale pèse 67 % de cette valeur. Complémentaires dans la production travail et capital sont complémentaires dans le partage comptable de cette valeur.

Q.4. Si on suppose une hausse du PIB, en tendance, entre 1999 et 2014 est-il probable que les profits et les salaires aient augmenté ? Pourquoi ?

Si la production augmente sa mesure comptable augmente puisque le PIB est la somme des valeurs ajoutées. L'augmentation de cette valeur sera partagée à la hausse à la fois pour le travail sous forme de salaires et pour le capital sous forme de profits. Mais cela peut générer des conflits (cf. Q.6.)

Q.5. Compte tenu de la question précédente que doit-on en déduire quant aux tendances des salaires et des profits ?

Si cela se fait à des rythmes différents alors le facteur qui verra sa rémunération augmenter plus rapidement verra le poids de sa rémunération s'accroître. C'est ce qui semble se passer pour les salaires sur la période 1999-2014. En l'absence de coopération cette augmentation plus rapide pèse sur la part (pas forcément sur le niveau...) de l'EBE...

Q.6. Compte tenu des caractères de la valeur ajoutée pourquoi peut-on dire que les entreprises sont un lieu de relations sociales entre coopération et conflits entre différentes parties prenantes ?

Pour produire la combinaison productive pousse les acteurs détenteurs du travail et du capital à coopérer afin

(suite Q.6.) ... d'associer les facteurs de production. Tous les représentants de ces facteurs, personnes physiques et personnes morales qui sont autant de parties prenantes, sont potentiellement légitimes à obtenir une part de la valeur créée. Selon le mode de gouvernance (Share Holder vs Stakeholder) le travail ou le capital auront tendance à être plus ou moins privilégiés. Les prétendants à l'EBE (logique Share Holder) auront tendance à vouloir comprimer la masse salariale au risque de contestations (grèves...). Dans la logique Stakeholder la prise en compte de l'implication des travailleurs pourra conduire à un partage plus coopératif.